

ORDRE DU JOUR

Séance du Conseil

Date: Le mardi 19 avril 2022, à 18 h 30

1. Période de questions
2. Période d'information
3. **Assemblée publique de consultation**
- 3.1 Projet de règlement numéro 350-122 modifiant le Règlement d'urbanisme numéro 350 afin :
 - de modifier le délai prescrit pour déposer une opération cadastrale au ministère concerné;
 - de modifier l'empiètement autorisé dans la cour arrière pour les avant-toits;
 - d'ajouter une note particulière visant à autoriser, dans certaines zones agricoles, les usage du groupe « Résidence I (1 logement isolé) » ayant reçu une autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) avant le 18 septembre 2003;

(Le territoire visé est sur l'ensemble du territoire de la Ville et situé également dans les districts de Saint-Thomas-d'Aquin et de Sainte-Rosalie, dans les zones agricoles localisées de part et d'autre des chemins du Rapide-Plat Nord et du Rapide-Plat Sud)
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2022

Finances

6. Approbation de la liste des comptes (Liste, analyse des comptes)

Génie

7. Réfection de la rue Saint-Pierre Ouest, entre l'avenue Roy et le boulevard Laflamme – 2022-038-G – Octroi de contrat

Gestion des eaux usées et de la biométhanisation

8. Appel d'offres visant la fourniture et la livraison de polymères pour l'usine d'épuration – Autorisation pour se prévaloir d'un processus d'homologation (CP220411, art. 20)

Ressources humaines

9. Ressources humaines – Inspecteur en prévention au Service de sécurité incendie – Autorisation à combler un poste (RP220404, art. 2.10)
10. Ressources humaines – Régisseur sport et plein air – Nomination et autorisation à combler le poste devenant vacant suivant cette nomination (CP220411, art. 17)



11. Ressources humaines – Technicien à la paie à la Division comptabilité du Service des finances – Embauche (CP220411, art. 22)
12. Ressources humaines – Inspecteur municipal à la Division permis et inspection du Service de l’urbanisme et de l’environnement – Embauche (CP220411, art. 23)
13. Ressources humaines – Chef d’équipe au Département aqueduc et égouts du Service des travaux publics – Promotion (CP220411, art. 24)
14. Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4636 – Lettre d’entente numéro 14 – Autorisation de signature (CP220411, art. 25)
15. Services professionnels d’un consultant en assurances collectives pour les municipalités et organismes – Achat regroupé – Mandat à l’Union des municipalités du Québec (CP220411, art. 26)

Technologies de l’information

16. Politique de sécurité de l’information et directives pour les employés – Approbation – Abrogation de la résolution 20-91 (CP220411, art. 10)

Travaux publics

17. Comité de circulation et sécurité routière – Nomination de membres externes (CP220411, art. 6)
18. Entretien et ouverture des terrains de balle pour l’année 2022 – 2022-050-TP – Octroi de contrat
19. Fourniture et livraison de mobilier urbain pour l’année 2022 – 2022-053-TP – Octroi de contrat
20. Reconstruction de bordures et de trottoirs à divers endroits – 2022-056-TP – Octroi de contrat
21. Planage de chaussées en enrobés bitumineux pour l’année 2022 – 2022-063-TP – Rejet de soumissions
22. Entretien paysager pour l’année 2022 et en option 2023 et 2024 – 2022-064-TP – Octroi de contrat
23. Fourniture et livraison de poteaux d’incendie – 2022-066-TP – Octroi de contrat

Urbanisme et environnement

24. Plans d’implantation et d’intégration architecturale – Approbations (CP220411, art. 11, points 5.1, 5.2, 5.3, 6.1, 7.1, 8.1 et 9.1)
25. Dérogation mineure – 1255, avenue de l’Aéroport – Décision (CP220314, art. 4, point 3.1)
26. Dérogation mineure – 2400, rue Dessaulles – Décision (CP220314, art. 4, point 3.2)
27. Zonage agricole – Lots 2 036 797, 2 039 050, P-3 744 436 et P-6 458 609 (6245, rue Saint-Pierre Ouest) – Demande d’alinéation à la CPTAQ (CP220411, art. 14, point 3.1)
28. Zonage agricole – Lot 6 473 287 (3925, rue Saint-Pierre Ouest) – Demande d’exclusion à la CPTAQ – Abrogation des résolutions 21-154 et 21-678



29. Adoption de la résolution concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) visant la délivrance d'un permis de construction d'un bâtiment à vocation résidentielle de 167 logements abordables, comportant une proportion de 15 % de logements subventionnés pour l'Office d'habitation des Maskoutains et d'Acton, aux 5810-5920, boulevard Laurier Ouest (lot 1 968 108) dans la zone 2024-M-01
- (Le territoire visé est situé dans le district Douville, à proximité de l'intersection du boulevard Laurier Ouest et de l'avenue de Dieppe)
30. Adoption de la résolution concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) visant la délivrance d'un certificat d'occupation d'un bâtiment à vocation industrielle pour certaines activités à titre d'usages complémentaires aux usages principaux « Industrie de boissons (209) » et « Vente en gros de la bière, du vin et des boissons alcooliques (5195) » dans la zone 3009-I-21, pour Station Agro-Biotech située aux 6596-6600, boulevard Choquette (lot 1 967 792)
- (Le territoire visé est situé dans le district Saint-Sacrement, sur le boulevard Choquette, entre les avenues Pinard et Beaudry, au nord de l'avenue Bérard)
31. Adoption de la résolution concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) visant la délivrance d'un permis de construction d'un bâtiment à vocation résidentielle comprenant 24 logements, répartis sur trois étages, et une aire de stationnement souterraine au 2900, boulevard Laframboise (lot 6 389 876), dans la zone 4038-M-03
- (Le territoire visé est situé dans le district Sacré-Coeur, à proximité de l'intersection du boulevard Laframboise et la rue Gauthier)
32. Adoption de la résolution concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) visant la délivrance d'un permis de construction dans le cadre du projet particulier situé au 2155, avenue Mailhot (lot 6 304 025), dans la zone 4230-H-23
- (Le territoire visé est situé dans le district Sacré-Coeur, à l'intersection de la rue Papineau et de l'avenue Mailhot)
33. Adoption de la résolution concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) visant la délivrance d'un certificat d'occupation pour autoriser l'usage « Vente en gros d'équipements et de pièces de machinerie (CUBF 518) », faisant partie du groupe d'usages « Commerce VII (Commerce de gros non structurant) », au 680, rue Plante (lot 1 298 802), dans la zone 5144-H-01
- (Le territoire visé est situé dans le district Saint-Joseph, à proximité de l'intersection formé par les rues Plante et Villeneuve Est)

Réglementation

34. Projet de règlement numéro 661 relatif à la création d'une réserve financière pour fins d'élections municipales (CP220411, art. 19)
- A- Avis de motion
- B- Dépôt et adoption du projet de règlement



35. Projet de règlement numéro 658 autorisant des travaux municipaux de nouveaux pavages et de bordures pour l'année 2022 au montant de 1 370 000 \$ et décrétant un emprunt de 1 370 000 \$ (CP220328, art. 10)

A- Avis de motion

B- Dépôt et adoption du projet de règlement

36. Projet de règlement numéro 655 autorisant des travaux de modification de la station de pompage Domaine sur le Vert pour un coût de 2 800 000 \$ et décrétant un emprunt de 2 800 000 \$

A- Avis de motion

B- Dépôt et adoption du projet de règlement

37. Projet de règlement numéro 350-123 modifiant le Règlement d'urbanisme numéro 350 afin :

- d'apporter une précision quant à la définition de « Bâtiment en rangée »;
- qu'une partie du territoire actuellement incluse dans les zones 10028-H-07, 10040-H-14, 10042-R-01 et 10010-X-13 fasse désormais partie des nouvelles zones d'utilisation résidentielle et récréative 10028-H-07, 10040-H-14, 10044-H-14, 10045-H-14, 10046-H-21 et 10042-R-01;
- de modifier certaines zones tampons identifiées au plan de zonage;
- d'autoriser le groupe d'usages « Institution II (Équipement desservant la Ville) » dans la zone d'utilisation résidentielle 3046-H-01 et d'y retirer l'obligation d'aménager une zone tampon pour un usage « Institutionnel »;
- d'autoriser les groupes d'usages « Institution II (Équipement desservant la Ville) » et « Institution III (Équipement desservant la population de la région) » dans la zone d'utilisation institutionnelle 4194-P-01;

(CP220411, art. 13)

A- Avis de motion

B- Adoption du projet de règlement et fixation de la date d'assemblée publique

(Le territoire visé est sur l'ensemble du territoire de la Ville, dans le district de Saint-Thomas-d'Aquin dans le secteur Est de la rue Martineau (entre l'avenue de la Source et le chemin du Rapide-Plat Nord) et dans le district Saint-Sacrement sur l'avenue Bois (entre les rues Barsalou et Chagnon) et à l'intersection formée par la rue Duvernay et l'avenue Bourdages Nord)

38. Adoption du second projet de règlement 350-122 modifiant le Règlement d'urbanisme numéro 350 afin :

- de modifier le délai prescrit pour déposer une opération cadastrale au ministère concerné;
- de modifier l'empiètement autorisé dans la cour arrière pour les avant-toits;
- d'ajouter une note particulière visant à autoriser, dans certaines zones agricoles, les usage du groupe « Résidence I (1 logement isolé) » ayant reçu une autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) avant le 18 septembre 2003;

(Le territoire visé est sur l'ensemble du territoire de la Ville et situé également dans les districts de Saint-Thomas-d'Aquin et de Sainte-Rosalie, dans les zones agricoles localisées de part et d'autre des chemins du Rapide-Plat Nord et du Rapide-Plat Sud)



39. Adoption du Règlement numéro 350-121-1 modifiant le Règlement d'urbanisme numéro 350 afin :
- de modifier la définition du « Rapport plancher/terrain » afin de soustraire du calcul les étages situés à la cave ou au sous-sol;
 - d'apporter des précisions pour l'application du règlement, notamment quant à l'implantation des piscines et clôtures dans les cours;
 - d'exiger un permis pour installer ou remplacer un plongeur ou une construction donnant accès ou empêchant l'accès à une piscine;
 - de retirer ou de modifier la limitation relative à la superficie de plancher brute pour les groupes d'usages suivants : « Commerce V (Commerce de détail non structurant) », « Commerce VI (Commerce de détail structurant) », « Commerce VII (Commerce de gros non structurant) » et « Commerce VIII (Commerces aéroportuaires) »;
 - qu'une partie du territoire actuellement incluse dans la zone d'utilisation résidentielle 4066-H-18 fasse désormais partie de la zone d'utilisation résidentielle 4069-H-01;
 - qu'une partie du territoire actuellement incluse dans la zone d'utilisation résidentielle 5114-H-10 fasse désormais partie de la zone d'utilisation résidentielle 5116-H-14;
 - d'autoriser désormais le groupe d'usages « Résidence I (1 logement isolé) » dans la zone d'utilisation mixte 4158-M-06;
 - d'autoriser désormais le groupe d'usages « Commerce XI (Commerces agricoles) » dans la zone d'utilisation agricole 4140-A-03;
 - de retirer, dans la zone d'utilisation mixte 8054-M-09, tous les groupes d'usages résidentiels;

(Le territoire visé est situé sur l'ensemble du territoire de la Ville, dans le district Sacré-Cœur, de part et d'autre de l'avenue Pratte et de la rue Bertrand; dans le district Saint-Joseph, de part et d'autre de l'avenue Lajoie à l'avenue Saint-Thomas; dans le district Yamaska, à proximité du boulevard Laurier Est et de l'avenue Wilson; dans le district Yamaska, à proximité de l'intersection de la rue Lesage et du chemin Giard; dans le district Saint-Thomas-d'Aquin, sur le boulevard Laurier Ouest, entre l'avenue de l'Aéroport et le boulevard Casavant Ouest)

40. Adoption du Règlement numéro 1600-250 modifiant le Règlement numéro 1600 (circulation et stationnement) en ce qui a trait aux avenues Pinard (entre le boulevard Laframboise et la rue des Semailles), de Claire-Vallée et Bourdages Sud, des rues Mercier et Gauthier et du boulevard Laframboise (à partir de l'intersection formée par ce boulevard et de la rue du Sacré-Cœur Ouest)
41. Adoption du Règlement numéro 660 sur l'utilisation de l'eau potable

Services juridiques

42. Caisse Desjardins de la Région de Saint-Hyacinthe – Entente relative à l'implantation de bicibornes – Autorisation de signature
43. Lots 5 012 748 et 5 771 689 (8405, avenue Émilien-Letarte) – Jefe Immobilier Canada inc. – Prolongation du délai de construction – Autorisation de signature
44. Lot 6 330 087 (rue Saint-Pierre Ouest) – Développement AMR inc. – Acquisition par la Ville



45. Lots 3 282 299, 3 161 308 et 3 334 523 (rue des Seigneurs Ouest) – 9122-6787 Québec inc. – Acquisition par la Ville

Documents déposés

46. A) Rapport de la greffière en conformité avec les dispositions de l'article 15 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*;
- B) Liste des salariés non permanents embauchés par la Ville de Saint-Hyacinthe (en vertu de l'article 73.2 de la *Loi sur les cités et villes*)
47. Levée de la séance